

**IMPÔTS : IL EST TEMPS DE DÉCLARER
SES REVENUS POUR 2025**

**CINÉMA : LE FESTIVAL DU FILM
DE RANDONNÉE EST DE RETOUR**

www.la-vie-nouvelle.fr

la vie nouvelle

LES AFFICHES DE SAVOIE

VENDREDI 17 AVRIL 2026 - N°2233 - 1,90 €

Vivre du sport

Le défi des champions



L'AGENDA COMPLET DES SORTIES | TOUTES LES ANNONCES LÉGALES EN SAVOIE

H 28329 - 2233 - F. 1,90 €



3 782832 901904 2 2330

L12610580



AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

PROJET DE MODIFICATION DE DROIT COMMUN N°1 DU PLU

Par arrêté du 3 février 2026, le Maire de la commune de Yenne a engagé un projet de modification de droit commun n°1 du Plan Local d'Urbanisme (PLU).

Cette modification de droit commun est motivée par les objectifs suivants :

- Modifier le zonage dans le secteur de la coopérative laitière
- Modifier le zonage dans le secteur de la plateforme ULM
- Supprimer l'emplacement réservé n°21
- Corriger une erreur matérielle dans la délimitation de la zone Nex
- Corriger une erreur matérielle dans la délimitation des secteurs paysagers à protéger dans le secteur de Chambuet
- Réduire le périmètre de l'OAP n°17
- Modifier les OAP n°3, n°5, n°17 et n°20
- Modifier et clarifier quelques points de règlement écrit pour faciliter son interprétation

Conformément à l'arrêté du 9 avril 2026, le projet de modification sera mis à disposition du public :

Du 4 mai 2026 au 6 juin 2026

Sur support papier en mairie de Yenne, aux jours et horaires d'ouverture de la mairie au public, sauf jours fériés et fermeture exceptionnelle

Sur le site de la mairie <https://mairie-yenne.fr/>

Pendant toute la durée de la mise à disposition du dossier, chacun pourra consigner ses éventuelles observations :

Sur le registre papier ouvert en mairie de Yenne

Par courrier adressé à Monsieur le commissaire enquêteur, au siège de l'enquête publique

Par mail sur l'adresse : aquentin@mairie-yenne.fr

Les pièces constituant le projet de modification de droit commun n°1 du PLU, complétées le cas échéant des avis émis par les personnes publiques associées et consultées sont les suivantes :

L'arrêté prescrivant la modification de droit commun n°1 en date du 3 février 2026 ;

L'arrêté de mise à disposition à disposition du public de la modification en date du 9 avril 2026.

Le rapport de présentation de la modification de droit commun n°1

Le conseil municipal de Yenne statuera au terme de la mise à disposition du public pour approuver la modification de droit commun éventuellement modifiée pour tenir compte des avis et observations émises dans ce cadre.

L12608729



COMMUNE LES BELLEVILLE

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

**Enquête publique environnementale relative
au projet de remplacement de deux télésièges
par la télécabine du Mont de la Chambre 1 & 2
(PC n° 073 257 25 06001)**

L'enquête se déroulera du vendredi 10 avril 2026 au lundi 11 mai 2026 inclus.

Par décision du Président du Tribunal Administratif de Grenoble en date du

11 mars 2026, M. Alain VINCENT a été désigné commissaire enquêteur.

Le dossier est consultable :

- Au secrétariat des services techniques et urbanisme - 149 rue Georges Cumin - les Belleville (73440), aux horaires habituels d'ouverture de la mairie au public ;
- Sur le site internet : www.lesbelleville.fr ;
- Sur un poste informatique mis à disposition du public en mairie.

Observations du public :

- Sur le registre papier mis à disposition du public au secrétariat des bureaux des services techniques et urbanisme ;
- Par mail : enquete.publique@lesbelleville.fr ;
- Par courrier, à l'attention du Commissaire enquêteur : Mairie - B.P. 1-73440 Les Belleville.

Permanences du commissaire enquêteur :

- Le vendredi 10 avril 2026, de 14h30 à 18h30, dans les bureaux de la SEVABEL -1349 avenue de la Croisette - 73440 LES MENU IRES
- Le lundi 20 avril 2026, de 13h30 à 17h30, dans les bureaux des services techniques et urbanisme - 149 rue Georges Cumin - 73440 LES BELLEVILLE
- Le mercredi 29 avril 2026, de 8h30 à 12h00, dans les bureaux des services techniques et urbanisme -149 rue Georges Cumin - 73440 LES BELLEVILLE
- Le lundi 11 mai 2026, de 13h30 à 17h30, dans les bureaux des services techniques et urbanisme - 149 rue Georges Cumin - 73440 LES BELLEVILLE.

Date limite de dépôt des observations : lundi 11 mai 2026 à 17h00.



Nos collaborateurs vous accompagnent
dans la diffusion de vos parutions
pour vos appels d'offres, avis administratifs
et autres annonces légales.



RESPECT DES RÈGLES EN VIGUEUR

Nos publications vous garantissent
la validité juridique de vos appels d'offres
et avis administratifs.



ASSISTANCE ET CONSEIL

Tous nos collaborateurs/trices,
sont à votre écoute pour
vous accompagner dans
vos démarches.



DIFFUSION MULTICANALE

En version papier et/ou numérique,
bénéficiez d'une visibilité maximale
auprès des entreprises
locales et nationales.

SERVICE ANNONCES LÉGALES COLLECTIVITÉS

04 76 84 32 02 - collectivite@legalcie.fr